

autoactu.com

[Accueil /](#)[Actualités /](#)[Constructeurs /](#)

Stellantis renonce au ret...

25/06/2026 - [#Stellantis](#)

Stellantis renonce au retour à cinq jours sur site et maintient deux jours de télétravail

Par Frédéric Guihal

Inclus dans votre abonnement

Offrir cet article

Après plusieurs mois de tensions internes et de mobilisation syndicale, Stellantis a finalement décidé de ne pas aller plus loin dans son projet de retour massif au bureau. Alors que le groupe avait laissé entendre, il y a un an, qu'un retour progressif vers cinq jours de présence sur site était à l'étude, la direction a annoncé le maintien du dispositif actuel, reposant sur deux jours de télétravail par semaine.

Cette décision marque un nouveau revirement dans un dossier qui illustre les contradictions de la politique sociale du constructeur. En mars dernier, dans un précédent article nous expliquions comment Stellantis préparait l'effacement progressif du télétravail, pourtant érigé quelques années plus tôt en symbole de modernité sociale et d'attractivité. Le groupe avait alors engagé le programme "Back Together" avec l'objectif affiché de renforcer la cohésion des équipes et de recréer du lien social, allant jusqu'à envisager un retour à temps plein sur site.

La situation est paradoxale. Lorsque PSA puis Stellantis ont généralisé le télétravail après la crise sanitaire, la CFE-CGC avait mis en garde contre les risques d'un modèle quasi intégralement à distance. La direction de l'époque défendait au contraire cette organisation comme un avantage compétitif et un levier d'attractivité des talents. Elle avait également adapté son immobilier à cette nouvelle réalité, réduisant les surfaces de bureaux et dimensionnant ses nouveaux sites pour accueillir une présence limitée des salariés.

Aujourd'hui, l'entreprise explique qu'elle souhaite recréer davantage de cohésion entre les équipes et renforcer les interactions humaines. Un objectif qui revient implicitement à reconnaître les limites d'un modèle dont elle avait pourtant été l'une des principales promotrices.

Mais revenir en arrière a un coût. Depuis plusieurs années, Stellantis a fermé ou redimensionné des espaces de travail, réduit ses capacités d'accueil et adapté ses services aux nouveaux usages. Dans notre précédent article, nous soulignons déjà que certains sites peinaient à absorber le

retour progressif des salariés, avec des parkings saturés, des capacités de restauration insuffisantes et un manque de salles de réunion. Le groupe avait même dû rouvrir le bâtiment Hydrae à Poissy pour faire face à l'afflux attendu de collaborateurs.

Dans ce contexte, le maintien du télétravail apparaît aussi comme une solution économiquement pragmatique. Réinstaller durablement plusieurs milliers de salariés sur site supposerait de remettre en service des surfaces supplémentaires, de renforcer les services associés, notamment la restauration collective, et d'engager de nouveaux investissements immobiliers.

Dans un communiqué diffusé le 24 juin, la CFE-CGC estime avoir fait reculer la direction et obtenu le maintien du modèle hybride à trois jours de présence sur site, soit deux jours de télétravail. L'organisation met notamment en avant le sondage qu'elle a réalisé auprès des salariés concernés. Sur les 8.500 collaborateurs disposant d'un avenant télétravail, 5.500 ont répondu, soit un taux de participation de 65%. Selon la CFE-CGC, cette consultation a constitué un élément déterminant dans le changement de position de la direction.

Le syndicat souligne également plusieurs incohérences organisationnelles : 85% des salariés travaillent quotidiennement avec des interlocuteurs situés sur d'autres sites, ce qui conduit selon lui à faire du *"distanciel sur site"*. Il pointe aussi des infrastructures déjà fortement sollicitées, notamment en matière de restauration, avec une fréquentation atteignant 77 % de la capacité disponible.

De son côté, Stellantis présente sa décision comme le résultat d'une étude menée depuis un an. *"En France, en avril 2025, nous avons annoncé notre volonté de revenir à trois jours par semaine sur site. Un an plus tard, le bureau élargi du CSE central a été informé de l'orientation du Groupe dans toutes les régions de poursuivre le retour sur site au-delà de trois jours par semaine"*, explique la direction.

Le constructeur rappelle avoir indiqué dès l'origine qu'une étude serait conduite pour évaluer les modalités d'un retour plus important sur site. *"A l'issue de cette étude, et compte tenu de l'équilibre constaté au regard des surfaces disponibles ainsi que de la mise en place à venir d'une organisation reposant sur trois jours de présence sur site, il a été décidé de maintenir le projet en l'état, sans évolution supplémentaire à ce stade"*, précise la direction.

Pour la CFE-CGC, la bataille n'est toutefois pas terminée. Le syndicat demande désormais l'ouverture rapide de négociations afin de sécuriser durablement le dispositif dans des avenants contractuels protégeant les salariés contre toute remise en cause unilatérale. L'organisation réclame également des investissements pour améliorer les conditions de travail sur les sites, qu'il s'agisse du confort thermique, de l'acoustique ou de l'ergonomie des espaces.

Par **Frédéric Guihal**

Frédéric Guihal a longtemps été dans la presse auto spécialisée, passé par l'Action Automobile, Auto-Moto et l'Automobile Magazine notamment. Il est a... voir plus